



Conditions Générales de Vente

- ▶ Intra (formation spécifique pour un groupe de salariés d'une entreprise dans ses locaux ou dans l'un de nos centres de formation).
- ▶ Inter (formation catalogue dans nos locaux réunissant plusieurs participants d'entreprises différentes).

Inscription

Elle est conforme à notre certification de qualité. A savoir :

- Prise de rendez-vous avec la personne concernée de PLC Centre de formation,
- Passage d'un test d'entrée,
- Entretien individuel,

En cas de refus d'entrée en formation, le dossier est archivé.

Dans le cas d'une acceptation, création du dossier d'inscription, à savoir :

- ✓ Demande de pièces justificatives,
- ✓ Signature d'un bon de commande,
- ✓ Signature d'une convention de formation
 - Avec le candidat si celui-ci finance sa formation,
 - Avec le Pôle Emploi et le candidat s'il s'agit d'une Aide individualisée à la formation (AIF),
 - Avec une OPCA et le candidat s'il s'agit d'une formation financée par un fond de formation.

Convocation / Convention

68 AV Alsace Lorraine 65000 TARBES
(Localisation : bus n°19 ; route de Bordeaux, face à inter marché)
TEL : 09 84 19 18 23
Mail : contact@plc-centredeformation.com
Site internet : www.plc-centredeformation.com



Après signature du bon de commande et de la convention, une convocation mentionnant le lieu de formation, le nom du (des) participant(s) et un plan d'accès à notre Centre de Formation, est envoyée par voie postale ou par email au candidat.

Contenu des prestations

Le contenu des formations est conforme à la réglementation de chaque formation dispensée.

Tarification

Le prix des stages est défini sur le bon de commande d'une validité de 1 mois au jour de sa signature.

Facturation

Les présentes modalités sont applicables pour les actions de formation relevant ou non de la 6ème partie, livre III, du code du travail.

Sauf conditions particulières convenues préalablement, indiquées sur notre proposition, les modalités de facturation seront les suivantes :

- ▶ Actions de formation de courte durée (inférieure ou égale à 1 mois) : facturation de l'intégralité de la formation à l'issue de celle-ci.
- ▶ Actions de formation de longue durée (supérieure à 1 mois) : la facturation du solde de la prestation interviendra au terme de l'action de formation.

Un acompte pourra être demandé lors de l'inscription, une deuxième partie peut être demandée au milieu de la formation et le solde avant l'examen.

Dans le cas de la mise en place d'une convention de paiement avec un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), une copie de l'accord de prise en charge de l'action doit être jointe à la commande. La facturation sera émise directement à l'OPCA concerné, suivant les conditions et à

PLC centre de formation
68 AV Alsace Lorraine 65000 TARBES
(Localisation : bus n°19 ; route de Bordeaux, face à inter marché)
TEL : 09 84 19 18 23
Mail : contact@plc-centredeformation.com
Site internet : www.plc-centredeformation.com



hauteur du montant de prise en charge par celui-ci.

Le solde, excédant le montant pris en charge par l'OPCA, sera facturé au Client dès la fin de l'action de formation. Dans l'hypothèse d'un abandon de la prise en charge totale ou partielle par l'OPCA (annulation tardive par le Client par exemple), la facture sera alors adressée directement au Client ou au candidat.

Mode de règlement :

Par virement, Chèque

Conformément à la loi LME (Loi de Modernisation de l'Economie n° 2008-776), en cas de non-respect du délai de paiement, nous appliquerons un taux de pénalités selon le taux en vigueur. Dans le cas de non prise en charge des frais de stage par l'OPCA, les conditions de vente s'appliqueront au Client ou au candidat et celui-ci s'engage à régler la totalité des factures concernées.

L'acceptation de nos offres implique l'adhésion à nos conditions générales de vente et de règlement, lesquelles prévalent sur toutes conditions d'achat, sans dérogation écrite et expresse de notre part. Aucun escompte ne sera accordé dans le cas d'un règlement anticipé.

Report de stage Inter :

PLC Centre de formation se réserve la possibilité de reporter un stage interentreprises, si le nombre de participants est insuffisant pour permettre sa conduite pédagogique. PLC Centre de formation en informera le client dans les plus brefs délais et proposera alors de nouvelles dates.

Annulation, report ou abandon en cours de stage :

En cas d'annulation de la session par le client :

- ▶ Plus de 15 jours calendaires avant le début des cours, aucune facture ne sera émise.
- ▶ Entre le 15ème et le 8ème jour calendaire avant le début des cours, PLC Centre de formation facturera directement au Client une indemnité d'annulation égale à 50% du montant de la session, la prise en charge éventuelle par l'OPCA devenant caduque.
- ▶ Moins de 8 jours calendaires avant le début de la session, PLC Centre de formation facturera directement au Client 100% du montant de la session annulée, la prise en charge éventuelle par l'OPCA devenant caduque.

PLC centre de formation

68 AV Alsace Lorraine 65000 TARBES

(Localisation : bus n°19 ; route de Bordeaux, face à inter marché)

TEL : 09 84 19 18 23

Mail : contact@plc-centredeformation.com

Site internet : www.plc-centredeformation.com



En cas de demande de report de la part du Client à une session ultérieure :

- ▶ Dans un délai de plus de 8 jours calendaires avant le début de la session, aucune indemnité ne sera due par le Client.
- ▶ Dans un délai inférieur à 8 jours calendaires avant le début de la session, PLC Centre de formation facturera directement au Client une indemnité de report égale à 50% du montant de la session, la prise en charge éventuelle par l'OPCA devenant caduque. Est considérée comme report, une action de formation déplanifiée sur l'année en cours dans un délai de réalisation maximum de 3 mois.

Si les participants ne se présentent pas à une session de formation ou abandonnent en cours de stage, la facture sera établie et devra être payée dans son intégralité.

Non réalisation de la prestation de formation :

En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues.

Droits d'auteur et de reproduction :

La copie, la transmission, l'exploitation et la diffusion totale ou partielle à un tiers des supports pédagogiques ou des logiciels mis à disposition par PLC Centre de formation sont interdites. Toute infraction à cette règle pourra faire l'objet d'une procédure entraînant une demande de dommages et intérêts.

Conditions de réussite :

Les formations sont dispensées en français et les stagiaires doivent en maîtriser l'oral et l'écrit. Des prérequis spécifiques sont précisés dans la fiche produit du catalogue. Ils conditionnent le bon déroulement et l'atteinte des objectifs du stage.

Prescription de sécurité et protection contre les accidents :

Dans le cas d'un stage Inter, les participants seront tenus de respecter les prescriptions de sécurité et du règlement intérieur de la structure d'accueil. Ils en seront informés en début de session.

Formation continue :

Tous nos stages sont imputables au titre de la formation continue suivant la législation en vigueur.

Tribunal compétent :

A défaut de résolution amiable, tout litige sera porté devant le tribunal de commerce de Tarbes.

PLC centre de formation
68 AV Alsace Lorraine 65000 TARBES
(Localisation : bus n°19 ; route de Bordeaux, face à inter marché)
TEL : 09 84 19 18 23
Mail : contact@plc-centredeformation.com
Site internet : www.plc-centredeformation.com